

Rapport d'activité 2016



EPTB Charente
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

Edito

L'année 2016 a été une nouvelle fois particulièrement riche pour l'EPTB Charente. D'importants travaux engagés depuis 2 ans sur le barrage de Lavaud ont été réceptionnés, ils ont permis de réhabiliter les vannes pour une gestion plus efficiente du volume stocké.

L'EPTB Charente a signé en mars 2016 le Contrat Re-Sources de reconquête de la qualité de l'eau du bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint Hippolyte. Le programme d'action co-porté sur ce territoire interdépartemental avec le syndicat des eaux de la Charente-Maritime et l'agglomération de la Rochelle est particulièrement stratégique pour l'alimentation en eau potable de la Charente-Maritime. L'avenant au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Charente & Estuaire a été labellisé en juillet 2016, soit un programme complémentaire d'aménagements portant l'enveloppe du PAPI à 39 millions d'euros.

En 2016, l'EPTB Charente a décidé de s'impliquer pour porter l'élaboration des Projets de Territoire, sur le bassin de l'Aume-Couture en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Charente, et sur les territoires Charente Aval/Bruant et Seugne avec le Syndicat Mixte des Réserves de Substitution de Charente-Maritime (SYRES).

L'EPTB s'est également engagé, à la demande des EPCI, pour coordonner l'élaboration de la stratégie locale de gestion du risque d'inondation sur le territoire à risque de submersion du littoral charentais-maritime, en co-portage avec le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du SAGE Seudre et le Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde.

Ces différents projets illustrent la logique d'intervention de l'EPTB Charente qui s'engage, pour et à la demande des acteurs du bassin, sur des sujets d'intérêt commun à l'échelle du bassin, permettant de mutualiser des coûts et de créer une solidarité financière entre les territoires.

C'est sur ces fondements et ce positionnement que s'est engagée en 2016 l'évolution statutaire de l'EPTB Charente, dans un contexte de réformes territoriales qui ont profondément modifié la répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivités (Région, Départements, EPCI et leurs groupements).

Cette réforme doit permettre à l'EPTB Charente de se repositionner pour légitimer son intervention, au service des acteurs du territoire, pour une gestion intégrée à l'échelle du bassin versant.

Jean-Claude GODINEAU
Président de l'EPTB Charente



„ L'EPTB Charente, pour une gestion intégrée à l'échelle du bassin versant. „

Sommaire

Présentation de l'EPTB Charente	04
Les principales actions de l'EPTB en 2016	06
• Gestion de la ressource en eau	06
• Prévention des inondations	08
• Poissons migrateurs	11
• Reconquête de la qualité de l'eau	14
• SAGE du bassin de la Charente	18
• RECEMA	20
• Projet de territoire	21
• Les Causeries Champlain	21
Le fonctionnement et le budget de l'EPTB	22

Présentation de l'EPTB Charente

L'Institution du fleuve Charente a été créée en 1977 à la suite de la sécheresse historique de 1976. Elle regroupe les Conseils départementaux des départements de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne et a été reconnue EPTB en 2007.

Elle a pour mission de promouvoir la gestion de l'eau à l'échelle du bassin de la Charente en réalisant les études et les travaux permettant l'amélioration du régime hydraulique tant en crue qu'en étiage, le maintien ou la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques, la valorisation touristique du fleuve et de ses affluents. Elle favorise la concertation entre les collectivités territoriales compétentes pour cette gestion.

Qu'est-ce qu'un EPTB ?

C'est un groupement de collectivités territoriales dont l'objet est de « faciliter, à l'échelle d'un bassin ou d'un groupement de sous-bassins hydrographiques, la prévention des inondations et la défense contre la mer, la gestion équilibrée de la ressource en eau, ainsi que la préservation et la gestion des zones humides et de contribuer, s'il y a lieu, à l'élaboration et au suivi du schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Il assure la cohérence de l'activité de maîtrise d'ouvrage des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau. Son action s'inscrit dans les principes de solidarité territoriale, notamment envers les zones d'expansion des crues, qui fondent la gestion des risques d'inondation.»

Art L213-12 du code de l'environnement



Légende

- Forêt
- Prairie et culture
- Zone marécageuse
- Zone humide
- Vignoble du cognacais
- Limite de département
- Activités d'élevage
- Conchyliculture
- Poissons migrateurs

0 5 10 15 20 25
1:500 000° / 1 cm = 5 km



Principales actions de l'EPTB en 2016

Gestion de la ressource en eau

Gestion et entretien du barrage de Lavaud

La visite Technique Approfondie (VTA) annuelle du barrage de Lavaud a eu lieu le 18 juillet 2016 et une visite d'inspection par le service de contrôle (DREAL) s'est déroulée le 27 septembre 2016.

Les conclusions des deux visites ont démontré que le barrage de Lavaud était dans un état d'entretien satisfaisant. Toutefois, plusieurs préconisations ont été formulées. Elles visent notamment la mise en place d'un système de condamnation des vannes. L'arrêté du 9 juin 2016 fixant les prescriptions suite à la fourniture de la première Etude de Dangers du barrage de Lavaud formule plusieurs demandes visant à améliorer le niveau de sûreté comme l'étude de la mise en place d'une alerte à la population ou encore l'installation d'une prise dédiée au groupe électrogène. L'EPTB a répondu à l'ensemble de ces demandes dans le délai accordé.

Remplacement de la Drome et renforcement des ancrages



Sécurisation de l'accès au site : entrée de la passerelle rehaussée, remplacement de fixations, nouveau garde corps...

Principaux travaux réalisés

● **Les travaux de réhabilitation des équipements hydromécaniques** confiés en 2015 à la société Edom, démarrés en février 2015, ont été poursuivis en 2016 sur la vanne wagon. L'intervention a nécessité la baisse du niveau du plan d'eau. Les travaux se sont terminés en juin 2016 pour une réception en 2017.

● **Abaissement du niveau du plan d'eau**
Afin d'effectuer des travaux d'étanchéité de la vanne wagon, un abaissement important du plan d'eau de la retenue principale a été réalisé. Cet abaissement a été réalisé en destockant uniquement les volumes nécessaires au soutien d'étiage, mais en priorisant les lâchers de Lavaud par rapport à Mas Chaban. De la sorte, cela a permis une gestion efficace du stockage afin de ne pas « perdre d'eau ». Un système de pompes et aérateurs a été installé afin de maintenir le taux d'oxygène dans la retenue et le débit réservé à l'aval pendant la période de travaux.
Un protocole de suivi comprenant des analyses régulières de qualité d'eau a été mis en place. Le niveau du plan d'eau secondaire de la Guerlie a également été abaissé pour alimenter la retenue principale en fin de campagne, ce qui a permis un renouvellement important de l'eau qui contribue à l'atténuation des problèmes de cyanobactéries.

● **Inspection à retenue basse**
L'EPTB a profité de la baisse importante du plan d'eau en octobre 2016 pour confier à la société SAFEGE la réalisation d'une inspection complète des ouvrages, notamment des parties habituellement noyées. Le rapport a conclu à un bon état global. Quelques interventions ont été recommandées.



● Retenue des Margotines

Une des préconisations de l'inspection étant de déboucher l'exutoire de la vanne de vidange des Margotines, les travaux ont été réalisés par la SAUR en octobre 2016 pour un montant de 708 € TTC.

● Remplacement de la Drome et renforcement des ancrages

Les travaux de remplacement de la drome et renforcement de ses ancrages ont été confiés à la société SOTRAMAR en 2016 pour un montant de 63 700,80 € TTC.

La drome a été mise en place en décembre 2016. Elle pourra être fixée à la digue en 2017 à retenue haute.

● Sécurisation du site

Des travaux réalisés en juillet 2016 par la société Boudal ont permis de sécuriser l'accès au site pour un montant de 9 756 € TTC. L'entrée de la passerelle a été rehaussée. Des fixations ont été remplacées, des garde-corps ainsi qu'une échelle fixe à crinoline ont été ajoutés à l'intérieur de la tour.



Ajout d'une échelle fixe à crinoline

Gestion des étiages

Plan de gestion des étiages (PGE Charente)

La commission de suivi du PGE s'est réunie à deux reprises en 2016.

Le 26 janvier à Chateaubernard

Cette réunion a permis de :

- Faire le bilan de l'étiage 2015 ;
- Présenter les Interventions sur le réseau ONDE et le suivi linéaire des assècs ;
- Présenter l'étude sur la récupération des coûts durables du soutien d'étiage par les barrages de Lavaud et Mas Chaban.

Le 13 juin à Saintes

La deuxième réunion de la commission de suivi du PGE s'est déroulée le 13 juin 2016. Cette réunion a fait l'objet d'une co-invitation du Président de l'EPTB Charente et du Président de la CLE Charente. La commission de suivi du PGE ainsi que la Commission Locale de l'eau étaient invitées à cette réunion dont l'ordre du jour était le suivant :

- Rappel sur l'organisation de la gestion quantitative en France ;
- La gestion conjoncturelle et historique des dispositions mises en place sur le bassin Charente ;
- Les enjeux de la gestion quantitative sur le bassin ;
- Le PGE Charente ;
- Le protocole de 2011 ;
- Les outils de financement de l'agence de l'eau ;
- Les retenues de substitution ;
- Les organismes uniques et les autorisations uniques de prélèvements ;
- La préparation de l'étiage 2016.

Cette réunion d'information sur la gestion de l'étiage a permis une bonne appropriation des enjeux par tous les acteurs du bassin. Elle a constitué un préalable indispensable à la mise en place des projets de territoire sur le périmètre du SAGE Charente.

L'EPTB Charente a poursuivi sa mission de coordination et d'animation des acteurs du bassin de la Charente. A ce titre, l'EPTB a participé en 2016 à :

- L'accompagnement des études d'impact des Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGC) du bassin, au comité consultatif de l'OUGC Cogesteau, ainsi qu'au comité d'orientation de l'OUGC Saintonge.
- Il a organisé une mission d'étude en Normandie sur le thème des aménagements de versant les 26 et 27 septembre 2016.

L'objectif de cette mission était de prendre connaissance, concrètement, des stratégies d'aménagements de versants réalisés en Normandie et de partager les retours d'expériences autour des aménagements réalisés : zones tampons visant à infiltrer l'eau et à limiter les apports de sédiments, limons et particules sur le territoire.

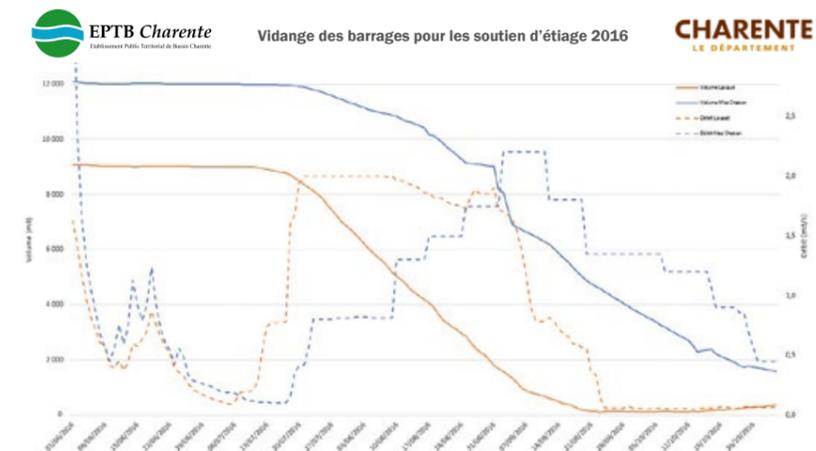


C'était aussi l'occasion de favoriser les échanges entre les acteurs du bassin de la Charente et ceux de Normandie pour, à terme, faciliter et accélérer la préservation de la ressource sur le bassin de la Charente.

La mission s'est déroulée sur une journée et demie. Une journée en Seine Maritime, l'autre dans le département de l'Eure. La première a été consacrée à la découverte de différentes stratégies d'aménagements hydrauliques à l'échelle du bassin versant mise en place par les acteurs normands et à la visite d'une partie de leurs réalisations sur le terrain : site de démonstration, zone tampon humide artificielle, aménagements à l'échelle d'un bassin versant, agriculture de conservation...

La seconde a permis de prendre connaissance des stratégies de protection des captages sur le territoire de l'estuaire de la Seine et découvrir, à cette occasion, une partie de la stratégie d'attractivité du territoire mise en place par la Communauté d'agglomération Seine-Eure, en visitant le site des Hauts-Prés. En effet, il associe protection de la ressource, activités économiques agricoles et circuits-courts en agriculture biologique.

Gestion de l'étiage sur le bassin versant de la Charente en 2016



Charente-Maritime, 3 Observatoires de l'eau en Charente ainsi qu'une réunion de la Cellule de prévention sécheresse le 3 août 2015. Plusieurs réunions de concertation pour la réalimentation de l'axe Charente ont également été organisées afin de prendre en compte les besoins de l'agriculture irriguée.

L'EPTB Charente a assuré sa mission de soutien d'étiage.

9 millions de m³ ont été déstockés du barrage de Lavaud entre la mi-juillet et mi-septembre. Au cours d'un étiage tendu, la bonne coordination avec le Conseil Départemental de la Charente, gestionnaire du barrage de Mas Chaban, a permis une réalimentation efficace de l'axe Charente durant la période. Un marché d'appui à la gestion de l'étiage confié à la société Eaucéa a permis à l'EPTB de bénéficier d'une expertise et d'une aide à la décision sur la stratégie de lâchers de barrage. Grâce au soutien d'étiage, les DOE sur l'axe Charente ont tous été respectés au sens du SDAGE.

Les autres objectifs de débit (DOE, DOC) sur les affluents ont été globalement respectés, sauf sur la Tardoire, le Né et la Boutonne chroniquement en déficit.

Le PAPI Charente & Estuaire

2016, une année charnière entre le PAPI initial et son avenant

L'EPTB Charente porte depuis 2012 le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Charente & Estuaire. Celui-ci rassemble une quinzaine de maîtres d'ouvrages et financeurs (Etat, Région, Départements, EPCI, communes, syndicats de bassin), autour des problématiques de submersion marine et d'inondations par débordement fluvial, avec une approche territoriale croisée, celle du bassin versant et celle du bassin de risque maritime.

Le PAPI promeut une approche intégrée de la gestion du risque d'inondation basée sur les axes d'action suivant :

- **Axe 1** du PAPI : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
- **Axe 2** du PAPI : surveillance et prévision des inondations
- **Axe 3** du PAPI : alerte et gestion de crise
- **Axe 4** du PAPI : prise en compte du risque dans l'urbanisme
- **Axe 5** du PAPI : réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- **Axe 6** du PAPI : ralentissement des écoulements
- **Axe 7** du PAPI : gestion des ouvrages de protection hydrauliques.

L'EPTB Charente a apporté également son soutien technique et administratif aux différentes opérations portées par les maîtres d'ouvrages en 2016, notamment :

- les opérations de pose de repères d'inondation (bassin Boutonne, estuaire Charente)
- les travaux de protection et de ressuyage dans l'estuaire (Port-des-Barques, Echillais)
- le projet de dévasement du lit mineur du fleuve dans la zone du barrage de Saint-Savinien.

La labellisation de l'avenant au PAPI Charente & Estuaire

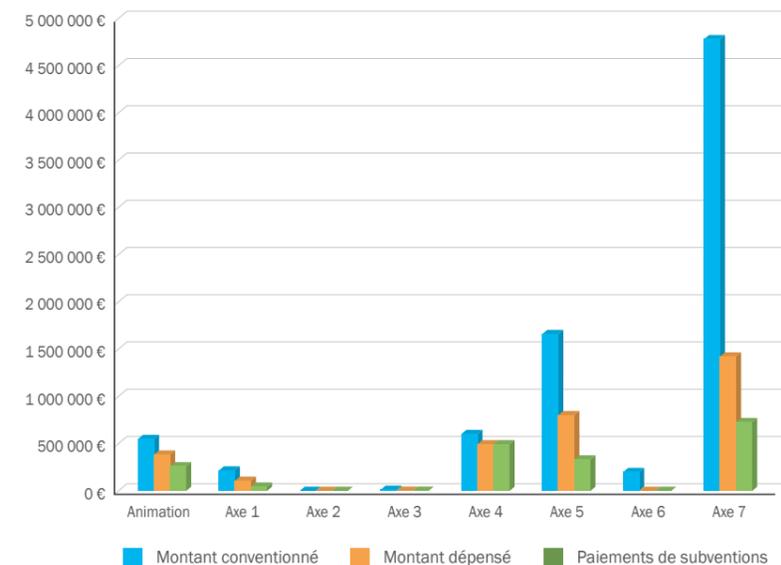
Le PAPI initial comprenait des opérations pouvant être lancées à courte échéance et des réflexions sur des projets globaux et de long terme qui méritaient une phase d'étude préalable avant de pouvoir être inscrits dans un volet opérationnel (définition d'un schéma de protection cohérent à l'échelle de l'estuaire, étude technique et réglementaire d'un projet de dévasement du fleuve Charente à Saint-Savinien).

Un programme complémentaire d'aménagements a donc été proposé puis labellisé le 7 juillet 2016. Les enjeux à protéger dans l'estuaire ainsi que ceux concernés de la Charente aval ont justifié le choix des acteurs locaux de s'engager dans un projet d'aménagement ambitieux et proportionné, chiffré à environ 39 M €.

L'EPTB Charente a assuré l'animation, la coordination de ce programme et a réuni les membres du comité de pilotage le 14 septembre 2016.

Comité de pilotage global PAPI	
14 septembre Saintes	<ul style="list-style-type: none"> • Point sur les actions de mémoire du risque et les opérations de protection • Labellisation de l'avenant au PAPI • Mise en œuvre de la Directive Inondation

BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2016



L'EPTB a assuré le suivi opérationnel et financier des actions. Au 31 décembre 2016, année butoir initiale du programme, 40 % de l'enveloppe contractualisée de 8 M € avaient été utilisés.

Parcours de labellisation de l'avenant PAPI		
8 janvier	Dépôt du dossier de candidature de l'avenant PAPI pour instruction par la DREAL	Consultation des différents services de l'Etat
3 juin	Présentation du dossier par l'EPTB devant la Commission Inondation de Bassin à Toulouse	Avis favorable
7 juillet	Présentation du dossier par l'EPTB devant la Commission Mixte Inondation à Paris	Labellisation

L'EPTB Charente a préparé un projet de convention pour ce programme complémentaire, qui reste en attente du positionnement financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, laquelle redéfinit sa politique inondation/submersion à l'échelle de son nouveau périmètre. L'avenant prévoit de porter l'échéance finale du programme complet (programme initial et son avenant) à 2022.

Des actions de sensibilisation à la culture du risque portées par l'EPTB



Repère installé sur le musée archéologique de Saintes

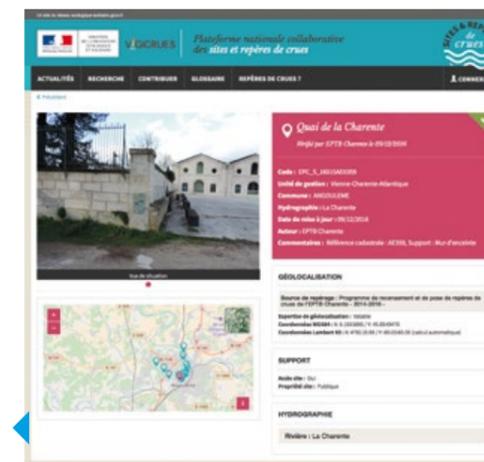
Installation des derniers repères de crues du programme en 2016

9 nouveaux repères de crues ont été installés en 2016 à Saintes (7 repères et 1 panneau informatif), Chérac (1 repère) et Salignac-sur-Charente (1 repère). Ils viennent clôturer un programme de sensibilisation à la mémoire du risque porté par l'EPTB Charente à l'échelle du bassin depuis 2014.

Ce sont au total 86 repères et 10 panneaux informatifs qui auront été posés dans 41 communes du bassin versant

(des actions complémentaires sont portées par le SYMBO sur le bassin de la Boutonne et par la CDA Rochefort Océan dans l'estuaire de la Charente).

L'ensemble des données sur ces repères normalisés récemment installés et sur les anciens repères recensés ont été intégrées dans une plateforme nationale collaborative mise en place par le Ministère de l'Environnement en 2016. Cette plateforme permet à la fois la consultation des informations et la contribution au recensement en ligne des acteurs institutionnels ou des citoyens.



Les lettres d'information n°5 et n°6 diffusées sur le territoire

La lettre « Inond'Actions Charente & Estuaire » propose un point d'avancement des actions du PAPI et fournit des informations utiles à la prévention des inondations. Elle est diffusée à 6 500 exemplaires dans l'ensemble des communes à risque d'inondation du bassin. Deux lettres d'information ont été réalisées et diffusées en 2016.



Lettre n°5 / Mars 2016

À la une : dépôt du dossier de l'avenant au PAPI Charente & Estuaire

Lettre n°6 / Novembre 2016

À la une : la Commission Mixte Inondation labellise l'avenant au PAPI.

Une exposition prêtée aux acteurs du bassin

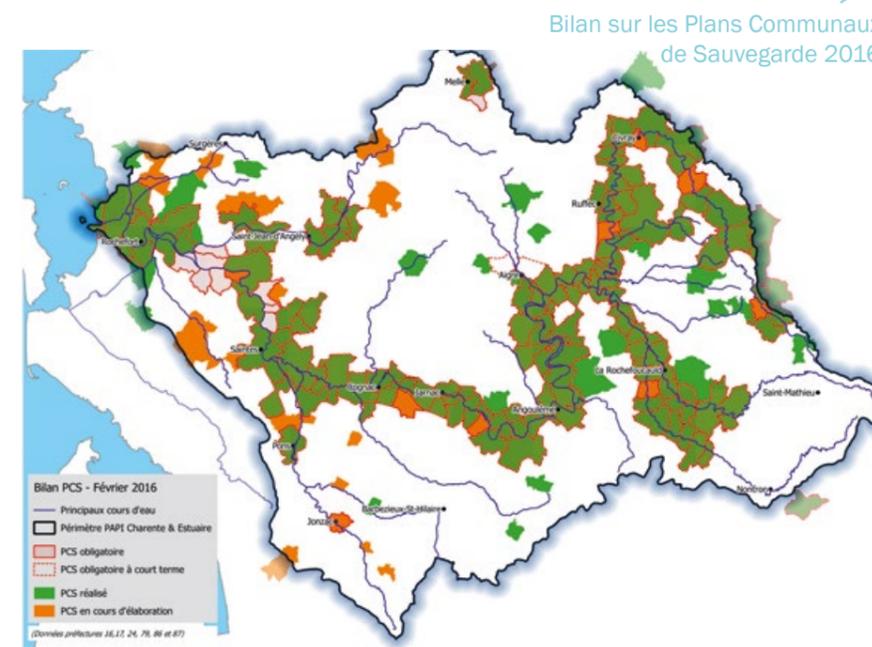
Basée sur une lecture historique de la crue remarquable de décembre 1982 et abordant le principe de gestion intégrée des risques d'inondations, l'exposition « 1982 : la crue du siècle » poursuit son itinéraire sur le bassin. En 2016, elle a été empruntée par 4 structures :

- commune de Saintes (17) dans le cadre du festival Charente O'Folie
- commune de Saint-Brice (16)
- commune de Berneuil (17)
- CPIE Val de Gartempe dans le cadre du forum des Techniciens Médiateurs de Rivière

Un bilan sur les Plans Communaux de Sauvegarde

Les missions d'information, d'alerte, d'évacuation, d'accueil, d'accompagnement des populations sont de la responsabilité du maire et doivent être anticipées. Pour ce faire, un outil existe : le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ; il est obligatoire dans les communes couvertes par un Plan de Prévention des Risques.

En début d'année 2016, l'EPTB Charente a dressé un bilan d'avancement de réalisation de ces PCS dans les communes du bassin versant de la Charente.



Des actions portant sur la vulnérabilité et l'aléa engagées par l'EPTB

● Analyse de la vulnérabilité économique et patrimoniale aux inondations

Après un travail préliminaire, mené en 2015, de constitution d'une base de données des « entreprises » implantées en zone inondable, l'EPTB a missionné en fin d'année 2016 un cabinet d'études chargé d'analyser cette base de données au regard des hauteurs d'inondation prévisibles. La prestation a été conduite en parallèle sur les enjeux du patrimoine culturel : monuments historiques, musées, fonds publics anciens. L'analyse est réalisée à l'échelle de l'ensemble du bassin versant de la Charente. Les résultats sont attendus pour le printemps 2017.

La Directive Inondation

La Directive Inondation fixe une méthode de travail pour permettre aux territoires exposés au risque d'inondation d'en réduire les conséquences négatives. Elle se décline localement par des stratégies locales au sein des **territoires identifiés à risque important d'inondation (TRI)**. Deux TRI concernent le bassin de la Charente : Saintes-Cognac-Angoulême et le littoral charentais-maritime.

● La stratégie locale approuvée sur le TRI Saintes-Cognac-Angoulême

Sur ce TRI interdépartemental de 46 communes, l'EPTB Charente s'est engagé à assurer d'ici la fin de l'année 2016 l'élaboration de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) : diagnostic territorial, objectifs stratégiques et dispositions permettant d'atteindre les objectifs fixés. Poursuivant le travail débuté en 2015, l'EPTB Charente, avec le concours de la DDT de la Charente, a organisé en mars 2016 de nouveaux ateliers thématiques, rassemblant les parties prenantes du territoire :

- Atelier du 30 mars 2016 « Culture du risque et gestion de crise »
- Atelier du 31 mars 2016 « Réduction de vulnérabilité et gestion des écoulements »

L'ensemble des contributions ont permis de proposer une SLGRI composée de 39 dispositions répondant à 5 grands objectifs.

Le périmètre de la SLGRI s'étend au-delà du seul TRI, en amont sur l'ensemble du bassin versant (ralentissement dynamique des écoulements) et en aval jusqu'à Saint-Savinien (capacité d'écoulement du lit majeur en aval immédiat de la zone).

A la suite de ce travail, s'est engagé le processus de validation de la SLGRI du TRI Saintes-Cognac-Angoulême qui a abouti à son approbation le 22 décembre 2016 par arrêté interpréfectoral.



Objet	Décision
29 juin 2016 Comité de pilotage de la SLGRI	Validation de la SLGRI
4 juillet 2016 Commission Locale de l'Eau du SAGE Charente	Avis favorable à l'unanimité pour la SLGRI
7 novembre 2016 Présentation de la SLGRI en Commission Inondation de Bassin à Toulouse	Avis favorable
22 décembre 2016 Arrêté interpréfectoral (Charente, Charente-Maritime)	Approbation de la SLGRI



Port des Barques - Février 2010

L'année 2016 correspond à la première année du troisième programme pluriannuel 2016-2020 de la Cellule Migrateurs Charente-Seudre (CMCS). Celle-ci repose sur le partenariat entre l'EPTB Charente, le Groupement des fédérations de pêche de Poitou-Charentes et le CREEA, formalisé par une convention couvrant la même période que le programme.

Poissons migrateurs

Les espèces ciblées sont l'anguille, les aloses (grande et feinte), les lamproies (marine et fluviatile), le saumon atlantique et la truite de mer. Ces dernières sont suivies sur les bassins versants de la Charente et de la Seudre dans le but d'améliorer leur circulation et l'état de leurs populations.

La restauration de la continuité écologique a été placée au cœur du dispositif. 5 orientations cadrent la mise en œuvre des actions :

- 1 Restaurer les habitats et assurer la libre circulation,
- 2 Evaluer l'état des espèces amphihalines,
- 3 Une animation pour valoriser les résultats,
- 4 Communiquer sur les actions du programme, renforcer la visibilité de la CMCS,
- 5 La gestion du programme, un pilotage et une animation quotidienne.

Deux réunions du comité de pilotage ont permis d'assurer en 2016 la cohérence technique et financière de la réalisation du programme (le 26 mai 2016 et le 02 décembre 2016).

Le rapport technique sera publié en 2017.

La restauration de la continuité écologique

La figure ci-dessous présente le bilan détaillé de l'actualisation 2016 depuis les aménagements réalisés en 2003.

Solution libre circulation	Discution entreprise	Démarche engagée	Rétablissement effectué	Total
Aménagement	6	10	118	134
Effacement	3	22	41	66
Gestion	-	1	8	9
Plusieurs scénarios	122	19	-	141
Total	131	52	167	350

Depuis 2003, sur l'ensemble des bassins Charente et Seudre, 167 ouvrages ont été traités pour la libre circulation piscicole et 183 sont en projet.

Les solutions mises en œuvre privilégient la mise en place de dispositifs de franchissement à 71%. L'effacement, qui constitue la solution la plus efficace en termes de franchissement, est proposé pour 25% des ouvrages. Les 5% de gestion concernent des ouvrages de marais avec une gestion spécifique pour le franchissement piscicole ou des clapets maintenus à plat toute l'année et depuis plusieurs années.

La carte en page suivante présente la localisation de l'ensemble des ouvrages traités ou en projet pour la libre circulation piscicole en 2016 avec l'état d'avancement.

En 2016, la Cellule a apporté plusieurs avis techniques et conseils de gestion à des maîtres d'ouvrages pour la restauration de la continuité écologique (conseils départementaux, Réserve Naturelle de Moëze-Oléron, Communauté de communes de Marennes-Oléron, CREN, association de l'Huître Pédagogique, syndicats de rivières...)

Elle a aussi suivi de nombreuses études et participé aux différentes réunions techniques comme :

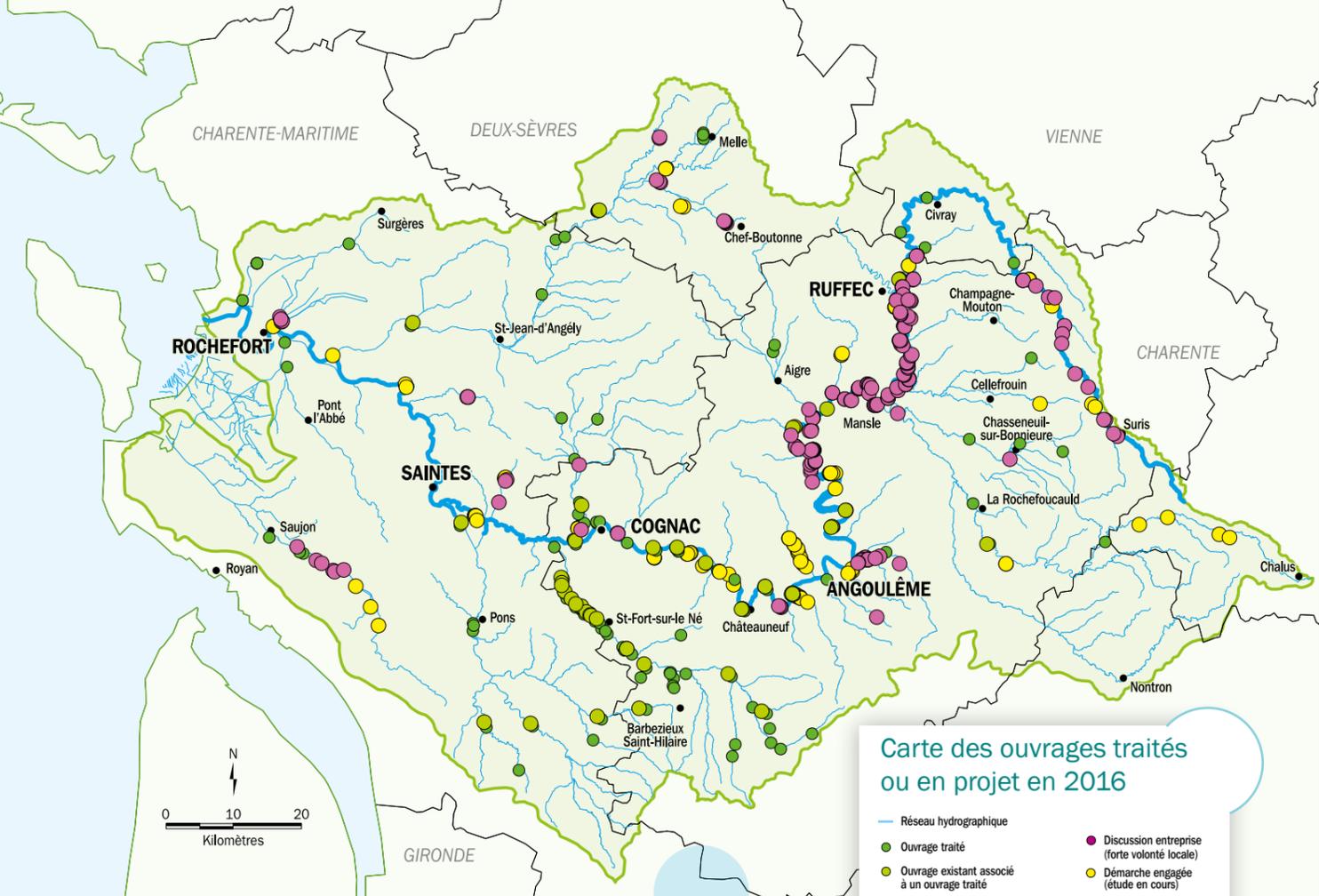
- Etude Seugne
- Etude ouvrages sur la Charente amont (effacement d'ouvrages)
- Etude ouvrages sur la Nouère
- Etude ouvrages sur la Tardoire amont
- Etude ouvrages sur la Seudre
- Etude ouvrages sur la Boutonne amont
- Etude hydraulique de la passe à poissons de l'Houmée sur la Boutonne
- Etude des ouvrages de Jarnac/Gondeville sur la Charente
- Etude hydraulique du site de la Baine sur la Charente
- Projet d'aménagement du site de Saint-Savinien sur la Charente

Effacement d'un seuil sur le bras de la Mérienne



Passe à poissons de Jarnac en chantier

Enfin, la Cellule a participé à un programme « d'enrichissement » du ROE organisé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et l'Agence Française de la Biodiversité avec les FDAAPPMA et les CATER et équivalent. L'objectif est de poursuivre l'enrichissement et la mise à jour du ROE à l'échelle du bassin Adour-Garonne en associant les partenaires départementaux.



Carte des ouvrages traités ou en projet en 2016

- Réseau hydrographique
- Ouvrage traité
- Ouvrage existant associé à un ouvrage traité
- Discussion entreprise (forte volonté locale)
- Démarche engagée (étude en cours)

Avec la participation des collectivités territoriales, associations et propriétaires/gestionnaires
Sources : BD Carthage, ROE ONEMA

Enregistreur pour suivre la reproduction des aloses



Relève des verveux en marais salé

Les suivis biologiques

Différents suivis biologiques ont été réalisés en 2016 avec notamment le suivi des anguilles jaunes en marais salé de la Seudre où 2 575 anguilles ont été pêchées sur 12 fossés. Un suivi de la colonisation des marais salés de la Seudre par les civelles a débuté en octobre 2016 et se terminera au printemps 2017.

Les suivis du front de migration et des reproductions des aloses (front : Châteauneuf-sur-Charente) et des lamproies marines (front : Bourg-Charente) ont été réalisés ainsi que l'estimation du nombre de géniteurs d'alosos sur les trois plus grandes frayères (Taillebourg, La Baine, Crouin). Un travail a été engagé avec l'association migrateurs MRM afin de tester leur outil « bullomètre » qui permet le dénombrement automatique des bulls sur les bandes audio. Des réglages spécifiques à chaque frayère sont nécessaires. 25 cadavres d'alosos ont été récupérés en 2016 entre Taillebourg et Châteauneuf-sur-Charente et l'espèce a pu être déterminée par le comptage des branchiospines (7 grandes aloses et 18 aloses feintes).

Les comptages d'anguilles se sont poursuivis à Saujon avec la FDAAPPMA17, tandis que ceux de Crouin ont été suspendus d'avril à novembre 2016 à cause d'actes de vandalisme. Le suivi des captures des pêcheurs professionnels maritimes a été actualisé avec la dernière saison de pêche. Une opération de repeuplement de 800 kg de civelles a été effectuée dans la Charente, entre Taillebourg et l'amont de Saintes, par le CRPMEPC.

L'ensemble des données sur l'état des populations et les fronts de migration est consultable sur le site tableau de bord Charente/Seudre www.migrateurs-charenteseudre.fr

Communication et sensibilisation

Bulletins d'information n° 14
Le quatorzième numéro du bulletin d'information « A l'écoute des migrateurs » est sorti en décembre. Ce numéro est consacré au nouveau programme d'actions Poissons Migrateurs Charente-Seudre de 2016-2020. Désormais il est prévu d'élaborer un seul bulletin par an. La présentation a été revue (6 pages au lieu de 4 pages). Ces lettres représentent un outil essentiel de communication vers le grand public et le retour est très positif.



Exposition itinérante
Une exposition itinérante composée de 10 panneaux a été réalisée en décembre 2012. Elle est mise à disposition, gratuitement, à tous les acteurs du bassin versant qui le souhaitent. 7 structures ont emprunté l'exposition en 2016, sur 160 jours :

- La médiathèque de Bords
- L'association des Carrelets Charentais
- L'office du Tourisme de Jonzac
- L'aquarium de La Rochelle
- L'association de l'Huître Pédagogique à Mornac
- La mairie de Chéronnac
- La CDC Charente-Boëme
- ...

Newsletter
Une newsletter a été construite et diffusée 3 fois en 2016 (mai, juillet et décembre), à plus de 500 contacts. Des pics de consultation du site internet du Tableau de bord sont constatés après l'envoi de ces newsletters.

Animations grand public
Une sollicitation croissante pour des animations grand public ou interventions techniques ciblées a conduit la Cellule Migrateurs à intervenir en 2016 dans le cadre de plusieurs manifestations :

- fév.** **Journée Mondiale des Zones Humides :**
2 février : animation dans une école primaire de Rochefort
3 février : animation avec le CPIE Marennes-Oléron et le CREN à La Brée les bains (Oléron)
7 février : animation avec la LPO à la Réserve de Moëze-Oléron (St Froult)
- 19 mars** Présentation à l'Assemblée Générale de l'association des carrelets charentais au Château d'Oléron
- 7 avril** Présentation de la passe de Crouin à une classe de lycéens (Oisellerie, La Couronne) avec la FD16
- 17 avril** Présentation à l'Assemblée Générale de l'Association de sauvegarde des moulins charentais
- 21 avril** Conférence Grand Public à Jonzac
- 11 mai** Présentation des suivis anguilles en marais salé aux agents du Conservatoire du Littoral - Délégation Centre-Atlantique (Rencontre Régionale des gardes du littoral)
- 18-22 mai** **Fête de la Nature :**
18 mai : présentation anguilles Grand Public au Moulin des Loges
22 mai : présentation anguilles à la RNN Moëze-Oléron avec la LPO (St Froult)
- 19-21 mai** **Journée Mondiale des Poissons Migrateurs :**
19 mai : conférence Grand Public à l'Aquarium de La Rochelle
20 mai : présentation aux élus de la passe de Crouin : ANNULÉE cause vandalisme
21 mai : visite de la passe à civelles de Saujon avec la FD17
- 31 mai 1^{er} juin** Participation aux Journées Anguilles à Soustons
- 22-23 nov.** Présentation du « Tableau de Bord » aux Rencontres Migrateurs de LOGRAMI à Clermont-Ferrand



Conférence à l'aquarium de La Rochelle le 19 mai 2016



Tableau de bord



Le tableau de bord de diagnostic des poissons migrateurs www.migrateurs-charenteseudre.fr a pour but d'aider à la gestion des populations de poissons migrateurs grâce à des variables d'état de la population (migration, reproduction), des milieux dans lesquels ils vivent (qualité de l'eau, débits, obstacles à la migration...) et des pressions (pêches professionnels et amateurs ...).

Depuis, la mise en ligne du site (12 décembre 2012) et jusqu'au 31 décembre 2016, il y a eu 26 015 sessions. 7 912 sessions ont été comptabilisées pour 2016. Les pages les plus regardées en 2016 ont été la présentation des espèces, la station de comptage, la présentation des bassins versants puis les pages par espèce.

La Cellule a participé à des réunions de travail (Groupe « DATAPOMI ») sur la conception et l'utilisation de certaines variables avec d'autres organismes (associations migrateurs) travaillant sur la réalisation de Tableaux de Bord.

Des articles ont été publiés dans le journal **Le Littoral**. Des émissions de radio ont été enregistrées avec **France-Bleu La Rochelle** (alosos, lamproies marines, continuité écologique). Les agents de la Cellule Migrateurs ont participé à un reportage « Pêche » diffusé sur la chaîne **Seasons**. Des séquences ont été tournées sur la thématique de la restauration de la continuité écologique et le suivi scientifique des aloses (dont le comptage de bulls la nuit).



Programme de reconquête de la qualité de l'eau du Bassin d'Alimentation des Captages (BAC) de Coulonge et Saint-Hippolyte

L'EPTB Charente porte l'animation du Programme Re-Sources de reconquête de la qualité de l'eau sur les captages Grenelle de Saint-Hippolyte et Coulonge, en partenariat avec le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. L'année 2016 correspond à la deuxième année du programme d'actions.

Animation et coordination globale du programme d'actions

L'année 2016 était la deuxième année de mise en œuvre du contrat. L'objectif était de lancer la dynamique et d'impliquer l'ensemble des partenaires dans le programme par la mise en œuvre concrète d'actions. L'animation a été renforcée à partir de mars 2016 avec le recrutement d'un animateur local.

Le rôle de l'EPTB Charente sur ce programme est d'animer et assurer la coordination globale du programme d'actions, soit :

- Assurer l'animation des instances de gouvernance (comité de pilotage, comité technique et groupes de travail);
- Elaborer, suivre et évaluer les actions en collaboration avec les partenaires, les financeurs et les maîtres d'ouvrages (OPA, ...);
- Sensibiliser les acteurs locaux et impulser la dynamique sur le territoire et officialiser les partenariats pour le portage d'actions ;
- Accompagner les maîtres d'ouvrages dans la mise en œuvre des actions ;
- Sensibiliser les acteurs : conception d'outils de communication, interventions dans les structures, rencontres individuelles, ... ;
- Élaborer le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) du BAC de Coulonge et Saint-Hippolyte, mettre en œuvre et suivre le dispositif ;
- Participer au suivi de l'Accord Cadre en lien avec le BNIC ;
- Suivre le programme du point de vue technique, administratif et financier.

● Organisation et animation des instances de gouvernance du projet

Trois niveaux de concertation ont été définis pour assurer le suivi du programme d'actions. Ces trois instances sont animées par l'EPTB Charente. Des groupes de travail thématiques ont également été mis en place pour travailler sur les éléments techniques relatifs à la mise en œuvre du programme d'actions de Coulonge et St-Hippolyte et du Contrat de bassin du Né.

En 2016, le comité technique, le groupe de travail agricoles et le groupe ATI ont été menés en commun avec le SIAH du Bassin du Né.

● Accompagnement des partenaires : élaborer, suivre et évaluer les actions en collaboration avec les partenaires, les financeurs et les maîtres d'ouvrages (OPA, ...) : Une implication forte des partenaires et une dynamique de territoire à poursuivre

L'EPTB Charente accompagne l'ensemble des maîtres d'ouvrages dans la définition, l'organisation et le suivi des actions et également lors de l'évaluation en fin de programmation annuelle.

Réalisation des bilans 2015 : l'EPTB Charente accompagne les partenaires dans la réalisation des bilans. Pour illustrer le bilan global du programme, des fiches bilan ont été réalisées pour tous les sous-bassins du territoire du BAC de Coulonge et St-Hippolyte.

Elaboration et mise en œuvre des actions 2016 : une première phase de rencontres individuelles avec chaque partenaire a permis de co-construire les actions pour l'année 2016. Tout au long de l'année, l'EPTB Charente a participé aux différentes actions.

Des groupes de travail spécifiques à certaines actions ont été organisés afin de travailler sur les méthodologies et outils nécessaires à la mise en œuvre de l'action (Accompagnement technique, réseau interdépartemental de reliquat azoté, ...).

A la demande des partenaires, des rencontres individuelles ont été organisées pour faire le point sur certaines actions spécifiques (MAEC, ATI, PCAE, Accord Cadre ...).



Au total, **19 structures** se sont engagées dans la mise en œuvre d'actions en 2016.

● Assurer le suivi technique, administratif et financier des opérations du programme portés par l'EPTB Charente en partenariat avec le SDE 17 et la CDA de La Rochelle

L'EPTB Charente porte en partenariat avec le SDE 17 et la CDA de La Rochelle des actions de **communication, d'information ainsi que la mise en place d'un suivi qualité.**

En 2016, plusieurs outils de communication ont été réalisés pour présenter les actions et dispositifs financiers existants sur le territoire. Ces outils sont à destination des conseillers et des agriculteurs et sont distribués lors des réunions, journées techniques par les partenaires du programme.

Le suivi pesticide complémentaire initié en 2015 a été poursuivi en 2016 sur les captages et sur quatre stations du bassin d'alimentation de captages. Les molécules ajoutées ont été sélectionnées par le biais de l'étude de Diagnostic territorial des pressions, qui a identifié les molécules les plus à risques de transferts (SIRIS) à partir de la liste des molécules utilisées et de leur quantité sur le BAC (Panel InVivo). Un groupe de travail spécifique au suivi pesticide a été initié en 2015 par l'EPTB Charente afin d'élaborer une liste « plancher » des molécules à suivre. Les partenaires du programme souhaitent poursuivre ce travail et aborder notamment la communication des données qualité d'eau.



LES ACTIONS ENGAGÉES PAR LES PARTENAIRES EN 2016

LES ACTIONS COLLECTIVES

Des journées techniques nombreuses et une forte participation des agriculteurs



LES ACTIONS INDIVIDUELLES

L'Accompagnement technique Individuel en 2016

- ▶ Entre 50 et 80 Diagnostic pollutions ponctuelles (bilan en cours)
- ▶ Environ 40 diagnostic d'exploitations uniquement dans le cadre des MAEC (bilan en cours).
- ▶ Groupes de travail ATI 6 décembre 2016
- ▶ Nombreux diagnostics pollutions ponctuelles réalisés dans le cadre de l'accord cadre
- ▶ Nombreuses rencontres avec les partenaires afin de lancer l'action sur les territoires.

2 450 ml de haies plantées en 2015 sur le BAC de Coulonge et Saint Hippolyte

46 attestations Re-Sources signées depuis juillet 2016

1 300 hectares sous contrat MAEC en 2016

Un tableau financier des actions est mis en place afin d'assurer un suivi régulier.

COMITE TECHNIQUE

BAC FLEUVE CHARENTE : PAT Coulonge et St-Hippolyte Contrat de BV du Né

11 octobre :
Objectifs : être informé de l'état d'avancement du programme et établir la feuille de route 2017 (Stratégie) (16 personnes)

GRUPE PROJÉT

PAT Coulonge et St-Hippolyte

2 réunions
16 juin :
Bilan 2015 et état d'avancement des actions 2016.
5 octobre :
Préparation du comité technique et préparation de l'action de formation Hydrogéologie et filières de traitement.

GRUPE DE TRAVAIL AGRICOLE

BAC FLEUVE CHARENTE : PAT Coulonge et St-Hippolyte Contrat de BV du Né

18 octobre :
Bilan des actions 2015/2016 (freins et difficultés rencontrées) et construction des actions 2017 (17 personnes)

GRUPE DE TRAVAIL ATI

Lancement en 2016
6 décembre :
bilan des rencontres OPA et perspectives 2017 (outils de communication/ accompagnement)

● Signature du Contrat Re-Sources de reconquête de la qualité de l'eau du BAC de Coulonge et Saint Hippolyte :

La signature du Contrat a été organisée le 29 mars dans les locaux de l'EPTB Charente en présence du Préfet de la Charente-Maritime, du Préfet de la Charente, et de l'ensemble des partenaires du programme.



Signature du contrat le 29 mars 2016 dans les locaux de l'EPTB Charente, à Saintes.



Le programme 2016 en quelques chiffres :

750 289 €
Le montant total prévisionnel pour 2016
(ensemble des actions hors PCAE et MAEC)

1 496 952,36 €
Le montant total engagé pour 2016
soit 1 280 ha engagés

5,6 M€
Le montant total des investissements pour 2016
soit 146 dossiers déposés et 1,51 M€ d'aides

Les actions 2017 ont été définies à partir de septembre 2016 avec l'ensemble des partenaires par le biais de rencontres individuelles et lors d'un groupe de travail agricole BAC Coulonge et Saint-Hippolyte/ BV du Né en octobre 2016.

● **Sensibilisation des acteurs : conception d'outils de communication, interventions dans les structures, rencontres individuelles, ...**

Afin de sensibiliser les acteurs et créer une dynamique sur le territoire, des rencontres ont été organisées pour présenter les enjeux et la démarche de reconquête de la qualité de l'eau. De nouveaux partenariats ont pu être engagés et seront initiés dès 2017. Par ailleurs, l'EPTB Charente a été sollicité pour intervenir à différentes occasions : assemblée générale de Courvoisier, Colloque ONEMA-AFB, Forum de l'Eau, réunions techniques, ... L'EPTB Charente a également mis en place un partenariat avec l'UGVC qui permet de diffuser des articles et infos dans le magazine UGNIC. Ce magazine est envoyé à l'ensemble des viticulteurs du Cognacais.

Mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

● **Animation 2016**

Les MAEC sont un outil du second pilier de la PAC mobilisé afin de répondre à l'ensemble des enjeux environnementaux, qui font partie intégrante du programme d'action sur le bassin des captages de Saint-Hippolyte et de Coulonge.

L'EPTB Charente s'est porté opérateur pour les campagnes 2016, 2017 et 2018. Le PAEC (Projet agro-environnemental et climatique) a été construit en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire et en cohérence avec les territoires à enjeu EAU qui se recoupent et a été déposé à la Région en décembre 2015. Afin de définir une stratégie partagée et cohérente sur l'ensemble des territoires à enjeu EAU, les opérateurs MAEC ont organisé plusieurs réunions de concertation à l'automne 2015.

L'EPTB Charente s'est fortement impliqué sur l'animation des MAEC en 2016. Cette première année a nécessité la mise en place d'une stratégie de communication et d'animation adaptée afin de faire connaître le nouveau dispositif sur le territoire. Au total, l'EPTB Charente a co-organisé avec les Chambres d'Agricultures 6 réunions d'informations sur les MAEC en Charente (Julienne,

Angoulême, Barbezieux) et en Charente-Maritime (Saintes, Matha, Marignac). Ces réunions ont permis de lancer la campagne MAEC et ont constituées une première information du dispositif des MAEC.

A la suite de ces réunions, des sessions de formations à destination des agriculteurs des territoires EAU de la Charente et de la Charente-Maritime ont été organisées par les Chambres d'Agricultures. Les sessions de formation ont permis d'approfondir l'ensemble des cahiers des charges et ont donné les éléments essentiels aux agriculteurs pour les accompagner dans leur prise de décisions. Suite à ces formations, les Chambres d'Agricultures ont finalisées les diagnostics de manière individuelle.

Une plaquette sur les MAEC a été réalisée par l'EPTB Charente. Elle a été envoyée par courrier aux agriculteurs par les Chambres d'Agricultures et également distribuées lors des journées techniques par l'EPTB Charente et les partenaires.



● **Bilan des contractualisations 2016 : un résultat encourageant**

Mesures	Nb de dossiers	surface engagée (ha)	Objectifs 2016 (ha)	%	Montant engagé (€)	%	
Remise en herbe de terres arables	5	56,96	120	47%	25 221,89€	47%	
Élevages et prairies	2	322,08	452	71%	196 910,83€	78%	Représente 3,2% de la SAU éligible (objectif de 4,5% de la SAU éligible pour 2016)
Grandes cultures	5	138,26	1 413	10%	121 604,53€	13%	Représente 0,4% de la SAU éligible (objectif de 4,5% de la SAU éligible pour 2016)
Irrigation (introduction d'une légumineuse)	2	79	150	53%	31 939,70€	53%	
Vigne	33	684,21	620	110%	1 121 275,42€	112%	Représente 5,0% de la SAU éligible (objectif de 4,5% de la SAU éligible pour 2016)



Soit au total

(estimation décembre 2016)

40 agriculteurs ayant contractualisés des MAEC dont 4 ont contractualisé 2 mesures différentes

1 280 ha engagés soit 46% des objectifs fixés pour 2016

1 496 952 € seront dépensés pour les contrats MAEC 2016-2020 soit 65 % des objectifs fixés

Participation aux autres projets et réunions

● **Participation au projet MODCHAR 2**

Le projet Modchar est un projet porté par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'Irstea, en partenariat technique avec l'EPTB Charente. Il a pour objectif d'explorer les possibilités d'utiliser des outils de modélisation pour évaluer des scénarios d'évolution de l'agriculture sur le bassin de la Charente dans une perspective opérationnelle de mise en œuvre de plans d'actions. En 2016, le travail initié en 2015 sur le BAC de Coulonge et St-Hippolyte a été poursuivi avec notamment le travail d'identification et de construction des scénarios alternatifs (10 scénarios : systèmes économes en intrants, bio et prairies). Ces scénarios ont pu être testés au moyen des indicateurs de pressions et de l'outil de modélisation SWAT. Des premiers résultats ont pu être présentés lors de groupes de travail techniques. Le projet ModChar 2 a fait l'objet d'un rapport détaillé.

L'équipe de l'EPTB Charente a participé aux différentes réunions de travail et contribué à la lecture du rapport et a fait part de ses remarques à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et à l'Irstea.

Un séminaire de restitution du projet a eu lieu en mars 2017.

Sur ce projet, l'EPTB Charente a été amené à suivre l'état d'avancement du projet, à travailler sur les conclusions du projet ModChar 2 et sur les perspectives du projet à moyen terme.

● **Participation à la mise en œuvre de l'Accord-Cadre Viti-Vinicole et du Référentiel Viticulture Durable (Actions Filière Cognac/BNIC)**

Accord Cadre :

L'Accord Cadre porté par l'Agence de l'Eau Adour Garonne en partenariat avec l'ensemble des représentants des professionnels agricoles concernés (Chambres d'Agriculture, BNIC, Coopératives, Négociants, ...) est entré en phase de mise en œuvre en 2016. Cet accord-cadre a pour objectif de définir une stratégie collective relative au traitement des effluents viticoles, vinicoles et de distillations pour qu'à terme l'ensemble des exploitations mettent en œuvre des actions (mises aux normes) nécessaires à la reconquête de la qualité de l'eau.

L'EPTB Charente s'est impliqué dans cette démarche afin d'être force de proposition sur les modalités d'articulation et de mises en œuvre entre l'accord cadre et le programme d'actions et de veiller à la cohérence et l'articulation des démarches sur le bassin.

L'accord cadre a été signé à l'automne 2015. Aussi, les premières actions ont été engagées. Le BNIC, bureau national interprofessionnel du Cognac, assure le secrétariat de l'accord cadre.

L'EPTB Charente participe à la mise en œuvre et au suivi des actions. Il est membre du comité de pilotage et du comité technique. Ces instances sont animées par le BNIC.

● **Participation au Réseau des animateurs Re-Sources**

Les captages de Saint Hippolyte et de Coulonge étant intégrés dans la démarche Re-Sources, la chargée de mission de l'EPTB Charente est associée au réseau des animateurs Re-Sources. L'objectif du réseau des animateurs est de favoriser le partage d'expérience et d'échanger sur les difficultés rencontrées entre animateurs.

L'EPTB Charente a ainsi participé à 4 réunions du réseau Re-Sources en 2016.

Référentiel Viticulture Durable filière Cognac :

Le BNIC a lancé en 2016 la démarche Référentiel Viticulture Durable. Ce dispositif spécifique à la filière Cognac permet aux viticulteurs de s'engager dans une démarche de progression afin d'atteindre progressivement le niveau de certification reconnaissant la maîtrise des bonnes pratiques ainsi que les actions bénéfiques à l'environnement.

L'EPTB Charente a été associé à la construction et à la mise en œuvre de la démarche et a participé au comité de pilotage de lancement qui a eu lieu lors du Salon Vinitech le 29 novembre à Bordeaux.

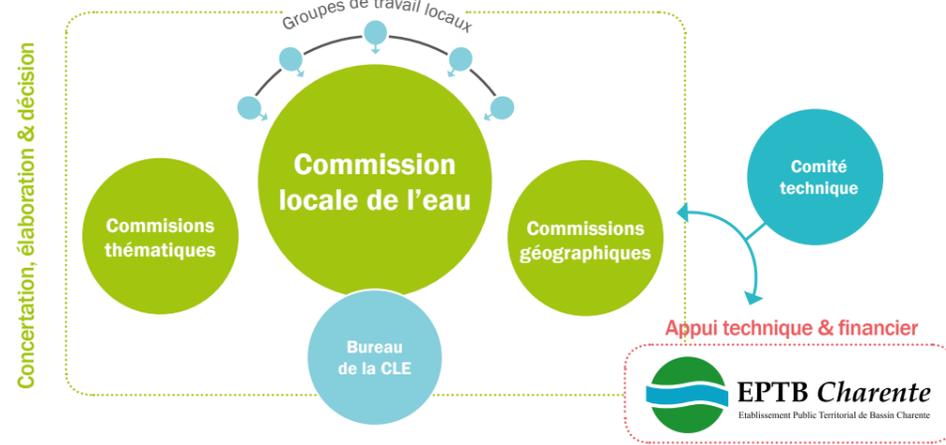
Un travail avec le BNIC est en cours sur l'articulation du référentiel avec l'Accompagnement Technique Individuel (ATI). L'ATI pourrait permettre d'accompagner les viticulteurs qui le souhaitent dans la démarche « Référentiel Viticulture Durable ».



SAGE du bassin de la Charente

Présentation des activités de la Commission Locale de l'Eau

Schéma d'organisation ci-contre.



● Séances plénières de la CLE

La CLE s'est réunie le 4 juillet 2016 à Cognac (16)

La composition de la CLE a été impactée par les élections locales de décembre 2015, pour ce qui concerne le collège des élus ; l'arrêté modificatif ayant été signé le 27 mai 2016.

4 mars
2016
Saintes
(17)

ORDRE DU JOUR

- Elections partielles du Bureau de la CLE
- Modification des règles de fonctionnement (non évoqué faute de quorum des 2/3)
- Validation du rapport d'activités 2015 de la CLE
- Validation de la stratégie du SAGE Charente
- Présentation du calendrier pour la suite de l'élaboration du SAGE Charente
- Avis sur le projet de SLGRI (Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation) du TRI (Territoire à Risque Important d'inondation) Saintes-Cognac-Angoulême
- Information sur l'état d'avancement des projets de territoire
- Questions diverses

● Réunions du bureau de la CLE

Le bureau de la CLE se réunit à 3 reprises en 2016

4 mars
2016
Saintes
(17)

ORDRE DU JOUR

- Cadrage de l'accompagnement par la CLE des projets de territoire
- Préparation des commissions géographiques : proposition d'organisation
- Questions diverses

13 juin
2016
Saintes
(17)

ORDRE DU JOUR

- Présentation du projet de stratégie du SAGE Charente

30 nov.
2016
Saintes
(17)

ORDRE DU JOUR

- Rédaction du SAGE Charente : modalités, échéances, calendrier
- Sommaire détaillé du PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable)
- Orientations et dispositions du PAGD : focus
- Disposition type du PAGD : illustration commentée
- Accompagnement juridique et Règlement
- Retroplanning projet de SAGE Charente
- Projets de territoire : point d'avancement

● Réunion des commissions géographiques

Une série de commissions géographiques a été organisée au printemps 2016 :

- **Charente amont**
jeudi 17 mars à Courcôme (16)
- **Tardoire – Karst – Touvre**
lundi 4 avril à Saint-Sornin (16)
- **Charente médiane**
mardi 5 avril à Bassac (16)
- **Marais – Littoral**
lundi 25 avril à Brouage (17)
- **Né – Seugne**
mardi 26 avril à Lachaise (16).

L'objectif de cette phase de concertation locale était de prioriser le contenu et l'organisation des orientations du SAGE Charente en fonction des enjeux et objectifs locaux et de bassin.

Au total **163 personnes ont participé** à ces réunions et **147 avis individuels** ont été recueillis dans le cadre des travaux en ateliers (tables rondes).

● Réunion du comité de rédaction

Lors de la réunion de la CLE du 7 juillet 2016, il a été décidé d'instituer un comité de rédaction pour accompagner la cellule d'animation dans la rédaction des documents du SAGE Charente. Il est composé du Président de la CLE, des services de l'Etat, de l'Agence de l'eau, de la Région et des Départements sur le périmètre du SAGE.

En 2016, il a été réuni à Saintes à 7 reprises :

- 3 octobre ;
- 18 octobre ;
- 25 octobre ;
- 3 novembre ;
- 14 novembre ;
- 21 novembre ;
- 29 novembre.

Ces réunions ont permis d'étudier et retravailler les premières versions des dispositions et règles préalablement rédigées par la cellule d'animation avec le soutien du SAGE des chargés de mission de l'EPTB Charente spécialisés dans les différentes thématiques.



La cellule d'animation est chargée du suivi des études réalisées par le groupement de bureaux d'études retenu pour la rédaction de l'état initial et du diagnostic : suivis administratif, technique et financier des marchés... La cellule d'animation prépare également les réunions de travail où interviennent les prestataires : comité de rédaction, Bureau.

Lancement de l'étude «ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE POUR L'ECRITURE DU SAGE CHARENTE» en novembre 2016 (durée de 21 mois).

Après un premier appel d'offres infructueux, l'EPTB Charente a choisi de retenir pour cet accompagnement **Droit Public Consultants**, à l'issue d'une seconde consultation. Leur mission est d'accompagner la CLE dans les différentes phases d'écriture, de relecture et de modification du projet de SAGE suite aux différentes consultations, et ce jusqu'à l'approbation interpréfectorale du schéma.

Animation de réseaux

Le réseau des animateurs de gestion de l'eau de la Charente et de ses affluents regroupe l'ensemble des animateurs de collectivités porteuses d'opérations de gestion territorialisée de reconquête ou de préservation de l'état de l'eau sur les bassins Charente, Boutonne et Seudre. Il intègre les animateurs de SAGE (Charente, Boutonne, Seudre), de contrats de bassins (Doüe, Né) et d'opérations Re-Sources.

En 2016, l'EPTB Charente a assuré le secrétariat et l'animation de 3 rencontres plénières (en janvier, août et septembre), la première correspondant au report du bilan du second semestre 2015. Ces rencontres permettent de faire le point sur les travaux ou réflexions à mener en commun et si nécessaire de mettre en place des sous-groupes de travail pouvant être élargi à d'autres acteurs. Lors des rencontres plénières du réseau, un point d'avancement est également réalisé sur les travaux des groupes.

Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation de la CLE

- Comités techniques ou de pilotage de projets en lien fonctionnel avec la gestion de l'eau et des milieux aquatiques : contrats territoriaux de bassin (Né, marais de Brouage), opération Re-Source (AEP), PDPG (Plans Départementaux pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles)
- Rencontres des réseaux régionaux animés par l'Ifrée, l'ORE...

● Les avis de la CLE et de son bureau

Les règles de fonctionnement précisent que la CLE délègue au Bureau la réponse aux demandes d'avis soumises à la CLE. Bien que le SAGE ne soit pas encore en phase de mise en œuvre, la CLE a été sollicitée pour des avis en 2016 :

- Avis sur la SLGRI du TRI Saintes-Cognac-Angoulême
- Avis sur autorisation unique pluriannuelle OUGC COGESTEAU
- Avis sur autorisation unique pluriannuelle OUGC Saintonge
- Avis sur Dossier d'Autorisation unique loi sur l'eau relatif à l'Entretien et la restauration hydromorphologique du Fleuve Charente et affluents

Actions de communication

La cellule d'animation est chargée de mettre en œuvre les actions de communication définies par la CLE.

Une page du site internet de l'EPTB Charente est consacrée depuis 2011 au SAGE, ainsi qu'un espace collaboratif réservé aux acteurs de l'élaboration. La cellule d'animation met à jour l'avancée du SAGE et met en ligne les documents de travail et les documents validés (compte-rendu de réunions, rapports d'études...).

A noter par ailleurs la parution d'articles relatifs au SAGE dans le bulletin d'information du SIAHP de la Touvre (avril), de la commune de Dolus-d'Oléron (août), et la parution sur le site Gest'eau d'un article présentant la stratégie du SAGE Charente (septembre).

En 2016, les travaux menés ont eu pour thèmes :

- Actions agricoles : démarches et outils mutualisés adaptés au bassin Charente (MAE, Accompagnement Technique Individuel, journées multipartenariales avec partenaires agricoles ;
- Dispositif éducatif « Mon territoire au fil de l'eau » ;
- Participation au groupe d'ingénierie pour l'élaboration des modules à destination des publics « scolaires » et « habitants » du dispositif de sensibilisation et de communication sur l'eau à l'échelle des territoires du bassin Charente et en partenariat avec les associations d'éducation à l'environnement) ;
- Comité de pilotage avec mise en place de la stratégie et de la gouvernance de lancement du dispositif ;
- Partenariats avec la filière viti-vinicole du Cognac (lancement et suivi de l'accord-cadre, mise en place référentiel de certification de filière viticulture durable Haute Valeur Environnementale,) ;
- Suivi des projets de territoire dont une partie des actions devrait concerner l'aménagement des versants (impacts positifs sur l'état des eaux et des milieux aquatiques).



Commission géographique à Brouage (17)

Table ronde lors de la commission géographique à Saint-Sornin (16)

RECEMA - Réseau d'Évaluation Complémentaire de l'Etat de l'eau et des Milieux Aquatiques

Le RECEMA (Réseau d'Évaluation Complémentaire de l'Etat de l'eau et des Milieux Aquatiques) a pour objet l'acquisition et la valorisation de données sur l'état de l'eau et des milieux aquatiques du fleuve Charente et de ses affluents. Il comprend un réseau de stations de suivis cohérent et complémentaire des autres réseaux sur le bassin, notamment ceux sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'eau ou des Départements 17, 79 et 24. Il s'agit d'un dispositif partenarial qui associe, en 2016, 23 structures locales de gestion de l'eau (syndicats de rivière, syndicats d'eau potable, EPCI...), autour de l'EPTB Charente. Ce dernier assure la coordination du groupement de commandes. Un partenariat avec le Département de Charente-Maritime permet également d'exploiter et de valoriser les résultats via un outil global à l'échelle du bassin : AquaTIC.

En 2016, l'EPTB Charente a réalisé :

la synthèse de l'année 2015 :

- bilan technique des résultats recueillis dans le cadre du RECEMA ;
- bilan financier des prestations ;
- demande et suivi du versement des co-financements (Agence de l'eau) et participations (membres du groupement de commandes) ;

la coordination du groupement de commandes, le suivi technique, administratif et financier de la programmation 2016 comprenant 68 stations :

- 38 stations en suivi physicochimique basique :
 - 3 stations avec 10 séries de mesures/an (mars - décembre 2016) ;
 - 35 stations avec 6 séries de mesures/an (mars, mai, juin, juillet, septembre, novembre 2016) ;
- sur les 240 séries d'analyses initialement prévues, 23 n'ont pas pu être réalisées en raison de ruptures d'écoulement lors des prélèvements sur les stations ;
- 15 stations en suivi pesticides :
 - 7 sur le bassin d'alimentation de captage de Coulonge - Saint-Hippolyte en suivi d'une liste de 14 molécules (identifiées à risque sur ce bassin, en complément des molécules suivies dans le cadre d'autres dispositifs) avec 5 séries de mesures/an (mars, juin, juillet, septembre, novembre) ;
 - 6 en lien hydrologique avec des captages prioritaires pour l'eau potable en suivi d'une liste de 215 molécules (également suivies sur les captages) avec 4 séries de mesures/an (mars, mai, juin, novembre) dont 3 avec un complément sur les molécules glyphosate et AMPA sur les autres tournées (juillet et septembre) ;
 - 2 en suivi d'une liste de 309 molécules (identifiées à risque sur le bassin de la Charente) avec 5 séries de mesures/an (mars, juin, juillet, septembre, novembre) ;
- sur les 75 séries d'analyses initialement prévues, 1 n'a pas pu être réalisée en raison de ruptures d'écoulement lors du prélèvement sur la station ;
- 50 stations en suivi microbiologique (indicateurs de contamination fécale) avec 6 séries de mesures/an (mars, mai, juin, juillet, septembre, novembre) ;

sur les 300 séries d'analyses initialement prévues, 17 n'ont pas pu être réalisées en raison de ruptures d'écoulement lors des prélèvements sur les stations ;

- 29 stations en suivi hydrobiologique (29 indices macroinvertébrés et 27 indices diatomées) avec 1 mesure/an (juin - juillet) ;

la mise à jour de la base de données bancarisées en 2016 dans l'outil AquaTIC ;

l'animation technique, administrative et financière de la programmation 2016, dont

- préprogrammation 2016 sur la base des demandes des structures partenaires locales du groupement de commandes RECEMA 2016 (janvier) ;
- préparation de la consultation de marché public pour la réalisation des prestations RECEMA 2016 (février) ;
- organisation d'un comité de pilotage associant l'ensemble des structures partenaires locales avec présentation des offres retenues pour le suivi RECEMA 2016 (9 mars 2016) ;
- finalisation de la programmation 2016 sur la base des coûts unitaires du marché (mars) ;
- demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour le suivi RECEMA 2016 (mars) ;
- suivi de la réalisation des prestations RECEMA 2016 : aspects techniques et financiers (mars - décembre) ;
- concertation des membres du groupement sur la base du bilan 2015, du point d'avancement 2016 et de la préparation de la pré-programmation 2017 (juin - septembre) ;
- synthèse de la pré-programmation technique 2017 sur la base des projections de suivis par les partenaires locaux (octobre) ;
- rédaction et communication de 23 conventions de groupement de commandes bipartites entre l'EPTB Charente et chacune des structures locales partenaires pour l'année 2017.



La loi sur l'eau permet la construction de stockage d'eau pour sécuriser l'agriculture et anticiper les effets du changement climatique. La conférence environnementale de septembre 2013 a considéré que les retenues de substitution, pour pouvoir être financées par les agences de l'eau, devaient s'inscrire dans un projet de territoire. Les projets de territoire sont définis par l'instruction du Gouvernement du 4 juin 2015 relative au financement par les agences de l'eau des retenues de substitution.

Projets de territoire

Le projet de territoire « vise à mettre en œuvre une gestion quantitative de la ressource en eau reposant sur une approche globale de la ressource disponible par bassin versant ». Il doit permettre de « limiter les prélèvements aux volumes prélevables et donc de respecter une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau en prenant en compte la qualité chimique et écologique des milieux aquatiques et en s'adaptant à l'évolution des conditions climatiques, tout en visant à accroître la valeur ajoutée du territoire ».

Sur le bassin de la Charente, un projet de territoire est conduit sous l'égide de la CLE Boutonne et trois projets de territoire sont conduits sous l'égide de la CLE Charente.

- Un projet de territoire est porté par le SYMBO (Syndicat Mixte d'études pour la gestion et l'aménagement du bassin de la Boutonne) sur le bassin de la Boutonne, en lien avec la chambre d'agriculture (pilote par la CLE Boutonne, porté par le SYMBO en lien avec la chambre d'agriculture). L'EPTB Charente fait partie du comité de suivi. Le projet de territoire du bassin de la Boutonne a été validé par la CLE Boutonne le 23 juin 2016.
- Sur le périmètre du SAGE Charente, sur les 6 projets de territoire initialement envisagés, trois projets de territoire ont émergé en 2016. La CLE Charente a décidé le 5 novembre 2015 que la CLE serait « le cœur des comités de pilotage des projets de territoire ». L'EPTB Charente, en tant que structure porteuse du SAGE Charente, accompagne la CLE Charente dans son rôle de pilotage des projets de territoire. L'EPTB Charente a également décidé de s'impliquer directement sur l'élaboration de ces projets de territoire en portant le projet de territoire Aume Couture avec la Chambre d'agriculture de la Charente et en portant les projets de territoire Charente Aval et Seugne avec le Syndicat Mixte des Réserves de Substitution de Charente-Maritime (SYRES). L'élaboration de ces projets de territoire a démarré en 2016. L'EPTB a recruté un animateur le 28 novembre 2016 pour animer ces trois projets de territoire. L'état des lieux/diagnostic du bassin de l'Aume-Couture est réalisée en régie. Celui des bassins Charente Aval/Bruant et Seugne est confié à un prestataire.

Les Causeries Champlain

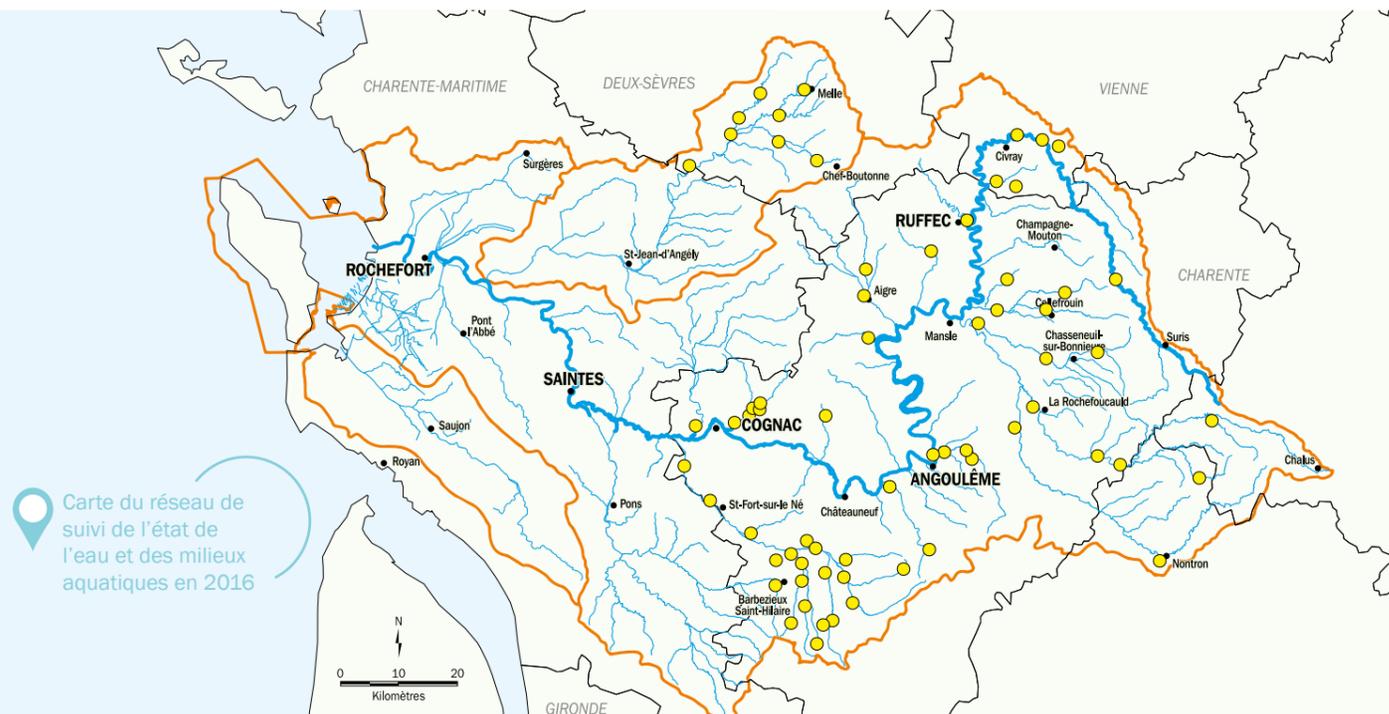
L'EPTB Charente, est jumelée depuis 2006 avec un organisme de bassin versant québécois, le COVABAR, Comité de Concertation et de Valorisation du Bassin de la Rivière Richelieu.

La coopération entre l'EPTB Charente et le COVABAR s'appuie notamment sur l'organisation annuelle d'une manifestation destinée à échanger et débattre des enjeux de l'eau reliés aux territoires des bassins versants du fleuve Charente et de la rivière Richelieu dans une démarche respectueuse des principes du développement durable : les Causeries Champlain. Celles-ci ont lieu alternativement sur les bords de la Charente et sur les bords de la Richelieu et se réfèrent à l'esprit du pionnier charentais et observateur du géographe québécois Samuel Champlain. Ce charentais, natif de Brouage près de l'embouchure du fleuve Charente, a remonté en 1609 et caractérisé comme premier européen la rivière des Iroquois (aujourd'hui rivière Richelieu).



Dans le cadre de la huitième édition des Causeries Champlain, l'EPTB Charente a organisé du 6 au 8 octobre 2016 une série de visites et de conférences-débats sur le thème de la gestion de l'eau. Une journée d'échanges a été organisée le 7 octobre avec la participation de partenaires de l'EPTB. La soirée du jumelage a eu lieu chez Meukow à Cognac en présence de nombreuses personnalités qui ont été invitées à signer la charte de jumelage Charente - Richelieu. Didier Louis, ancien président de l'EPTB et Yves Gargouil, ancien secrétaire de l'EPTB, ont été intronisés compagnons du jumelage au cours de cette soirée.

La prochaine édition des Causeries Champlain sera organisée en septembre 2017 par le COVABAR à Sorel-Tracy au Québec.



Carte du réseau de suivi de l'état de l'eau et des milieux aquatiques en 2016

LE FONCTIONNEMENT DE L'EPTB CHARENTE

Évolution des comptes administratifs de l'EPTB Charente (recettes et dépenses réelles)

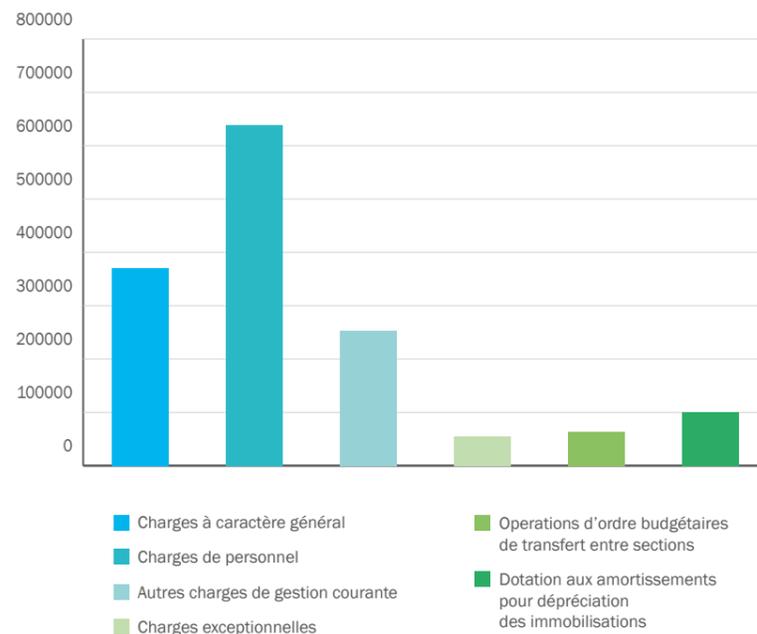
Sont présentés ci-dessous quelques éléments de synthèse sur le compte administratif 2016 de l'EPTB (recettes et dépenses).

Les dépenses réelles

Fonctionnement

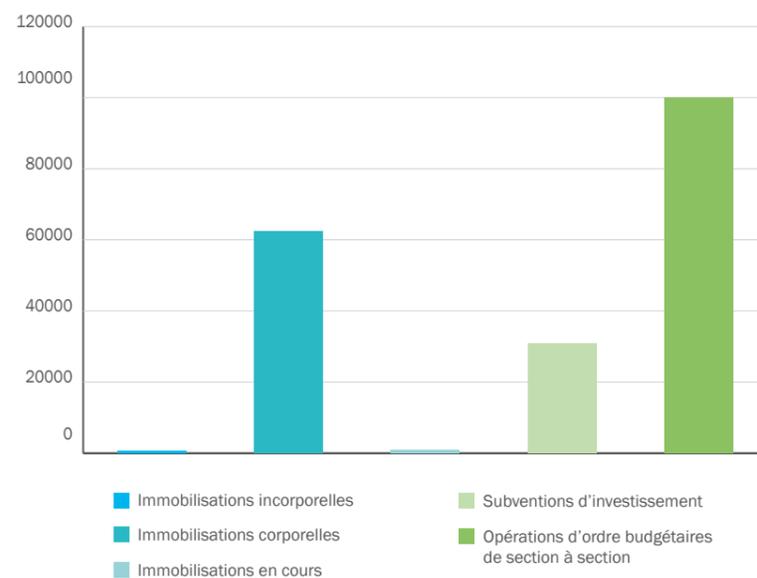
Pour la section de fonctionnement, sur l'année 2016, les dépenses réalisées représentent **1 481 221,32 €**.

Le graphique ci-contre montre la répartition des charges de fonctionnement entre les charges de personnel et les charges à caractère général.



Investissement

Pour la section d'investissement, sur l'année 2016, les dépenses représentent **194 699,26 €**.



L'EPTB Charente en quelques chiffres

Réunions en 2016

4 réunions du Conseil d'Administration
21 juin 2016, 27 juillet, 26 octobre, 07 décembre

Ressources Humaines - Effectif au 31 décembre 2016

8 agents titulaires

4 agents contractuels

1 réunion du Bureau
24 février

1 agent mis à disposition par le Conseil Départemental de Charente

1 agent stagiaire

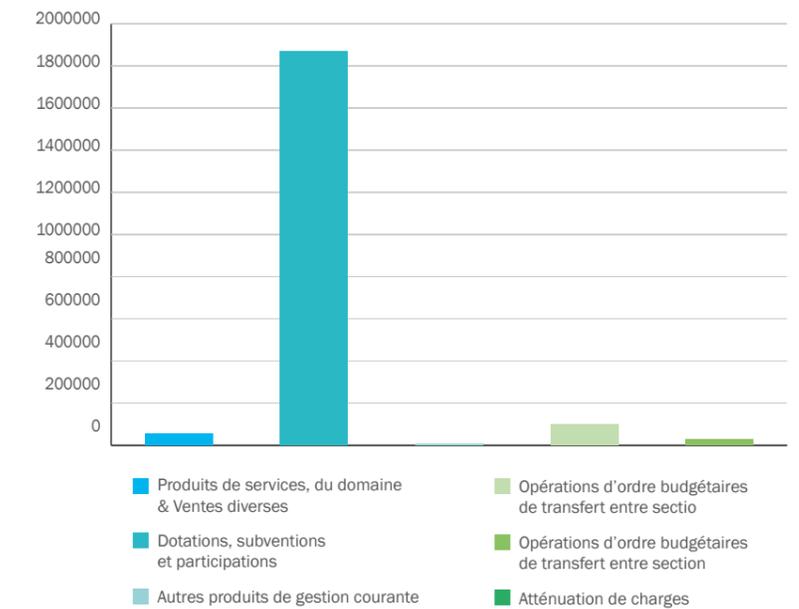
Les recettes réelles

Fonctionnement

Pour la section de fonctionnement, sur l'année 2016, la valeur moyenne des recettes annuelles réalisées représente **2 058 902,21 €**.

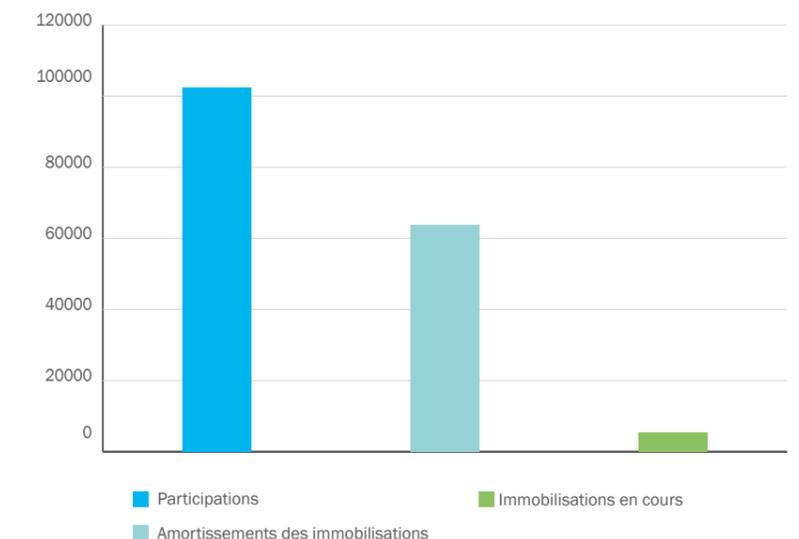
Il faut noter que la réception des subventions est décalée dans le temps.

Le graphique ci-contre montre la répartition des recettes de fonctionnement.



Investissement

Concernant les recettes d'investissement, sur l'année 2016, les recettes réalisées représentent **171 517,54 €**.





EPTB *Charente*

Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

5 Rue Chante-Caille
ZI des Charriers
17100 SAINTES
05 46 74 00 02

eptb-charente@fleuve-charente.net

www.fleuve-charente.net

